



Au travail pour les Saint-Rémois !

« Alors, quand est-ce qu'on revote ? » Pas un jour sans que les Saint-Rémois nous posent avec insistance et impatience la question. La perspective d'une nouvelle élection municipale les intéresse et les passionne.

Le recours que nous avons déposé auprès du Tribunal Administratif de Marseille, à la suite d'une série d'irrégularités dans l'organisation des élections municipales de 2020, a abouti favorablement et a annulé, de ce fait, le scrutin. Depuis, Hervé Chérubini a fait appel auprès du Conseil d'Etat qui doit se prononcer cet automne pour, sauf surprise, valider l'organisation de nouvelles élections municipales.

Au Renouveau Saint-Rémois, nous sommes prêts car depuis un an et quatre mois, depuis ce second tour des municipales, nous sommes résolument au travail.

Au travail pour assumer nos responsabilités au conseil municipal et faire entendre avec force la voix des électeurs qui nous ont fait confiance en juin 2020.

Au travail pour mettre sur la table les sujets qui préoccupent les Saint-Rémois : le logement pour les jeunes et les moins jeunes, les difficultés de stationnement et de circulation, le cadre de vie, la sécurité.

Au travail pour dénoncer les incohérences, l'absence de vision et le manque d'anticipation d'Hervé Chérubini et de son équipe.

Au travail pour dialoguer en permanence avec les Saint-Rémois grâce aux réunions de quartier organisées chaque semaine.

Au travail pour élaborer un projet d'avenir pour Saint-Rémy qui tienne compte des préoccupations des Saint-Rémois et du contexte lié aux conséquences de la crise sanitaire.

Au travail aussi, et c'est notre rôle, **en posant les questions qui fâchent !**

Les questions qui fâchent, c'est la délirante urbanisation des Cèdres ou le coût de fonctionnement de la future piscine municipale.

Au travail donc pour chercher des solutions aux problèmes quotidiens comme sur les difficultés de transports scolaires jusqu'à Châteaurenard et Avignon.

Bref, plus que jamais, **le Renouveau est mobilisé et résolument tourné vers l'avenir.**

Romain THOMAS

Conseiller Municipal de Saint-Rémy de Provence
Tête de liste « Le Renouveau Saint-Rémois »

DES RÉUNIONS DE QUARTIERS

POUR REDONNER LA PAROLE AUX SAINT-RÉMOIS

Depuis la fin mai, le Renouveau Saint-Rémois s'invite chez les habitants pour **débattre et échanger sur les problématiques du quotidien**. Une quinzaine de réunions ont déjà été organisées dans différents quartiers de la commune. Un nouveau rendez-vous citoyen qui se concrétisera, si Romain Thomas est élu, par la création de comités de quartier.

Chemin des VÉRANES



Le cadre de vie des Saint-Rémois est menacé en raison **d'une décharge avec des dépôts interdits**, déjà pointée du doigt par les gendarmes lors de l'émission « Complément d'Enquête » sur France 2, et à propos de laquelle **l'association France Nature Environnement a transmis des documents à la police judiciaire**. Quatre mois après la question posée par le Renouveau Saint-Rémois au conseil municipal, Hervé Chérubini a fini par porter plainte.

Avenue MARIE GASQUET, Avenue JEAN BALTUS et Avenue MARIUS GIRARD



En 2018, l'insécurité bouleverse la tranquillité du quartier des arènes Coinon. Confrontés à une série de cambriolages, **les Saint-Rémois rencontrent Hervé Chérubini qui leur promet, par écrit, l'installation de caméras...** Hélas, il ne s'est rien passé depuis et la peur d'être attaqué chez soi persiste chez les riverains.

Chemin GAULOIS



Face à la vitesse excessive des véhicules, une pétition a été remise en mairie pour demander des mesures afin de réguler une circulation de plus en plus dense. **Une voie partagée est proposée par des Saint-Rémois où piétons, cyclistes et automobilistes cohabiteraient en toute sécurité.** Le Renouveau Saint-Rémois est intervenu le 25 mai dernier dans ce sens au conseil municipal. Des travaux sont en cours de réalisation.

Chemin des MÉJEANS



Des promesses ont déjà été faites par Hervé Chérubini il y a trois ans pour répondre aux problèmes de cadre de vie et de propreté des habitants du quartier. **Cependant ni ralentisseurs, ni nouveaux containers pour les déchets n'ont été installés au début de la route de Noves**, alors que de très nombreuses maisons ont été construites depuis 40 ans.

Si ce nouveau rendez-vous vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter pour que nous organisions ensemble une réunion dans votre quartier : 06 44 97 86 91.

Ça marche PARTOUT ailleurs... mais pas à St-Rémy !

À Châteaurenard, Robion, Sénas, Mollégès ou Tarascon, des idées de bon sens sont mises en œuvre depuis longtemps pour améliorer la vie quotidienne des habitants. Voici quelques exemples, avec une seule question : pourquoi pas à Saint-Rémy ?

1 DES COLONNES ENTERRÉES COMME À SALON, ORGON ET ROBION

À Saint-Rémy, les poubelles débordent très, très souvent. Nous proposons **la mise en place de colonnes enterrées, dans le centre-ville, pour la collecte des déchets.**

Ce système permet un dépôt permanent, bien intégré dans le paysage. Il a plusieurs avantages notables : **être respectueux de l'environnement, moins encombrer les trottoirs, améliorer le tri.**

Comme d'habitude avec Hervé Chérubini, nous en sommes encore au stade de l'étude commandée cette fois-ci par la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles puisqu'il s'agit d'une compétence intercommunale.



Colonnes enterrées de SALON



Colonnes enterrées de ORGON



Colonnes enterrées de ROBION

Urbanisation des Cèdres : une opération purement spéculative !

Les Saint-Rémois désirent conserver le parking des Cèdres sur la totalité de sa surface afin de désengorger le centre-ville. Or, le programme immobilier des Cèdres va aboutir exactement au résultat inverse !

Le Maire, Hervé Chérubini, utilise l'argent du contribuable (aménagement des réseaux pour la construction des Cèdres) et le bien commun (jardins familiaux) pour soutenir un projet 100 % privé à l'encontre de l'intérêt général.

Le promoteur marseillais Primosud bénéficie d'un prix d'achat au rabais sur la totalité de la surface d'achat : 120 € le m2 contre plus de 300€/m2 sur Saint-Rémy. Et il reçoit en complément les jardins familiaux à 50 000 €, alors qu'ils sont estimés à 340 000 € par les Services de l'Etat.

La publicité de l'opération immobilière est offerte au promoteur par la Mairie : sur le site officiel de la Ville de Saint-Rémy, un lien permet de basculer directement sur le site du promoteur. Une promotion également réalisée sur le journal de la Ville !

Toute cette « générosité » envers l'entreprise privée marseillaise (Primosud) va aboutir à...



2 UN CENTRE DE SUPERVISION URBAIN COMME À TARASCON ET SÉNAS

À Saint-Rémy, il n'y a que **39 caméras de vidéo protection (pour comparaison, 28 à Maillane et 43 à Graveson)** et, en plus, **elles ne sont même pas reliées à un centre de supervision urbain (CSU).**

Saint-Rémy est l'une des très rares communes à ne pas être dotée d'un CSU. Nous proposons que soit installé, dans les locaux de la police municipale, un CSU qui permettrait de visionner en temps réel les images. **Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pourrait le financer à hauteur de 70%**, ce qui limiterait l'investissement pour la commune.



Centre de supervision de TARASCON



Centre de supervision de SÉNAS

3 DES SALLES DE CLASSE CLIMATISÉES COMME À MOLLÉGÈS

À Saint-Rémy, pendant les mois d'été, les élèves souffrent de la chaleur. Le problème a été **soulevé à de nombreuses reprises par les parents d'élèves** lors de récents conseils d'école. **La municipalité persiste dans son refus d'installer la climatisation dans les salles de classe** et préfère installer des brise-soleils ou des ventilateurs. Un système de climatisation économe en énergie pourrait être installé.



Classes de MOLLÉGÈS



- **la suppression de l'offre de stationnement proche du centre ;**
- **la surcharge du centre-ville et à son asphyxie ;**
- **35 logements en accession à la propriété à « prix maîtrisés », vendus à 3550 € le m2 !**

Peut-on véritablement parler d'une politique de soutien aux jeunes ménages saint-rémois ? **Rappelons que le terrain a été cédé au promoteur à... 120 € le m2.**

Ce programme est donc une opération purement spéculative inaccessible à la majorité des familles saint-rémoises.

Quel but poursuit **Hervé Chérubini** qui, pour avoir le temps de mener à bien ce projet, a fait appel de la

décision du tribunal administratif annulant les élections ?

Que cache cet entêtement d'Hervé Chérubini alors qu'il déclarait à de nombreuses reprises : « Le projet devra faire consensus », « L'intérêt général doit prévaloir sur les intérêts particuliers », « Ma seule motivation c'est l'intérêt général » ?

À grands coups de commissions fantoches (celle des Cèdres), d'études téléguidées (celle du stationnement-circulation), de refus de consultation des Saint-Rémois par référendum (rejet de la pétition ayant pourtant regroupé plus de 1 800 signatures !), **Hervé Chérubini brade un bien commun pour favoriser un projet spéculatif privé.**

Ce projet offrira aux acquéreurs le privilège d'habiter en centre-ville en bénéficiant de places de parking toute l'année au détriment de milliers d'autres qui n'auront plus accès au centre-ville.

Voilà le résultat d'une **politique d'urbanisation de notre ville très mal pensée, sans concertation** et ne prenant pas la mesure de ce projet néfaste à l'économie de notre centre ancien.

Depuis quand l'intérêt général, dans lequel se drape Hervé Chérubini, se résume-t-il à **une opération immobilière générant de gros bénéfices pour quelques-uns et de graves nuisances pour tous ?**

LE SAVIEZ-VOUS ?



Si l'élection municipale est invalidée par le Conseil d'Etat, que va-t-il se passer concrètement pour la gestion de la commune ?

La commune de Saint-Rémy sera administrée par **une délégation spéciale composée de trois personnalités qualifiées pour gérer les affaires courantes.**

Ces personnalités seront désignées par le Préfet des Bouches-du-Rhône. Dès lors, le maire invalidé et le conseil municipal devront quitter leur poste séance tenante.

Pour autant, la vie de notre commune ne va pas s'arrêter jusqu'à l'organisation de la nouvelle élection, contrairement à ce que disent

Hervé Chérubini et ses amis !

La délégation spéciale assume pleinement le rôle du maire et des adjoints. **A ce titre, elle peut signer des permis de construire instruits par les services communaux et des actes d'état civil.** Elle exécute le budget voté, verse le salaire des employés municipaux et les subventions aux associations.

Pourquoi les taxes augmentent-elles alors qu'Hervé Chérubini avait promis qu'il n'y aurait « aucune hausse de fiscalité » ?

C'est LA mauvaise surprise de la rentrée. Dans son programme pour les élections municipales, **Hervé Chérubini avait promis qu'il gèrerait les taux d'imposition. Or, il n'en est rien !** Les Saint-Rémois constatent, sur leurs feuilles d'impôts, que **certaines taxes explosent littéralement, notamment la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.** L'augmentation peut aller jusqu'à 200 euros pour certains contribuables !

Dans le même temps, **le déploiement de containers individuels** pour la collecte des déchets suscite beaucoup de questions chez les Saint-Rémois qui sont renvoyés à une plate-forme téléphonique.



«Combien va coûter, en fonctionnement, la future piscine couverte ?

Le Renouveau Saint-Rémois est favorable à la construction d'une nouvelle piscine. Hervé Chérubini a présenté le projet (5 millions d'euros d'investissement) au conseil municipal du 23 juillet mais n'a pas répondu aux interrogations sur les coûts de fonctionnement de ce futur équipement.

Qui va gérer la piscine ? La commune ou la communauté de communes ? On ne sait pas.

Quel sera le prix d'entrée pour les Saint-Rémois ? Là aussi mystère.

A combien sont évalués les frais annuels de fonctionnement ?

Hervé Chérubini assure que le reste à charge sera de 200 000 euros par an. Or, la Cour des Comptes avait évalué à **640 000 euros par an** le niveau moyen des frais engendrés par une piscine en France.

Par exemple, **la piscine de Beaucaire-Tarascon**, ouverte toute l'année comme le sera celle de Saint-Rémy, coûte **un million d'euros par an** entre les charges fixes et les neuf agents.

Jean-Jacques Mauron :

« Une page doit être tournée et Romain Thomas représente l'alternative nécessaire »

Pourquoi êtes-vous engagé dans le Renouveau Saint-Rémois ?

Je connais Romain Thomas depuis plusieurs années et je partage avec lui un même regard sur l'avenir de notre commune. C'est pourquoi mon soutien est sans faille depuis le début de cette aventure. **Nous avons fait le même constat : le manque de vision, l'absence d'anticipation et l'usure de l'actuelle municipalité.** J'ai donc souhaité m'investir au sein de cette équipe, avec mon expérience dans les domaines de la santé, mon métier, et du social, ma sensibilité.

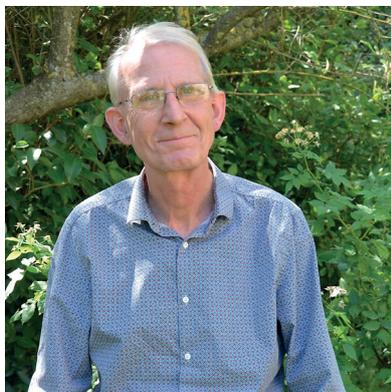
Par votre sensibilité et par votre métier, vous êtes proche des Saint-Rémois...

Oui. Ceux qui connaissent **mon parcours professionnel, mon engagement en tant que médecin commandant des sapeurs-pompiers volontaires,** savent tout l'attachement que j'ai à la lutte contre la précarité, aux situations de détresse, au handicap, au vieillissement et, finalement, à tout ce qui touche l'être humain. **L'aide que j'ai apportée, plus récemment, à la création du centre de consultations Covid-19 à l'Alpilium en avril 2020,** va dans le même sens.

Quel est votre diagnostic sur le secteur médical à Saint-Rémy ?

Mon ambition est, je le répète, de contribuer à apporter des idées, réalistes, dans mon champ de compétences. Il est nécessaire de **travailler à une nouvelle organisation dans les domaines de la santé et du social.**

Il faut savoir que **50 % des médecins traitants à Saint-Rémy partiront à la retraite d'ici 5 ou 6 ans,** d'où l'idée de la **création d'une maison de santé pluridisciplinaire en concertation avec les professionnels de santé** de notre commune. Si rien n'est fait, de nombreux patients ne trouveront plus de médecins traitants, ce que nous voyons déjà dans des communes voisines.



*Jean-Jacques Mauron,
médecin de campagne
et de famille saint-rémois,
depuis quatre décennies*

Quel serait l'objectif de cette maison pluridisciplinaire ?

Cela permettrait à des généralistes et aussi à certains médecins spécialistes de s'installer à Saint-Rémy dans de bonnes conditions. Les Saint-Rémois se souviennent que nous avons, il y a encore quelques années, un cardiologue, un ORL, une dermatologue...

Comment affronter socialement la crise sanitaire qui fragilise déjà les Saint-Rémois les plus démunis ?

Il est nécessaire d'avoir une **politique sociale qui n'oublie personne.** Nous devons lutter contre l'isolement et faire preuve

de volontarisme pour chercher ceux qui ne se manifestent pas et ne connaissent pas leurs droits. Il y a aussi un lien évident entre le social et l'emploi, or je n'oublie pas que le taux de chômage de Saint-Rémy est largement au-dessus de la moyenne nationale. Par ailleurs, notre population vieillit et le maintien à domicile est le souhait de chacun d'entre nous. Cela doit nous amener à **redéfinir les moyens et les compétences du Centre Communal d'Action Sociale.** Un immense travail doit donc être fait, et je ne cacherai pas ici ma déception sur le manque d'anticipation de notre actuelle municipalité.

Et pour l'EHPAD Marie Gasquet, que préconisez-vous ?

Je ferai la même critique sur la situation de notre EHPAD Marie-Gasquet : **il est indispensable qu'une nouvelle maison de retraite soit construite, avec des locaux plus adaptés.** C'est ce que nous proposons avec Romain Thomas. Je tiens à **remercier le personnel qui met tout son cœur à faire fonctionner l'actuel EHPAD,** mais j'entends les demandes de ce même personnel, des résidents et des familles pour un mieux vivre de nos anciens.

Comment nous joindre ?

Par mail :
renouveausaintremois@gmail.com

Par téléphone :
06 44 97 86 91

Sur Facebook :
[romainthomassaintremy](https://www.facebook.com/romainthomassaintremy)
[lerenouveausaintremois](https://www.facebook.com/lerenouveausaintremois)

Sur notre site internet :
www.romainthomas2020.com